

Clôture de liquidation

NEWS MUSIC PRODUCTION
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 20 000 euros
Siège de la liquidation :
Chemin de la Régence 73210 LANDRY
RCS 888 334 125 CHAMBERY

Par décisions du 4 novembre 2025, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et déchargé du mandat de Monsieur François NOUVEL, demeurant à LANDRY (73210) - Chemin de la Régence, liquidateur, et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes du Liquidateur ont été déposés au RCS de CHAMBERY.

Pour avis, le liquidateur.

478606900

AVIS

Enquêtes publiques



SAINTE-HELENE-SUR-ISERE

Avis d'enquête publique
Projet d'aliénation d'une partie des chemins ruraux dits
« chemin du Dancing », chemin rural au lieu-dit
« le Châtelard » et « chemin de la Glapière »

Monsieur le Maire de la commune de SAINTE HELENE SUR ISERE informe le public que, conformément à la délibération du Conseil Municipal du 19 septembre 2024 et à l'arrêté du Maire du 6 novembre 2025, une enquête publique est organisée sur le territoire de la commune de SAINTE HELENE SUR ISERE sur le projet visé ci-dessus.

Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre, seront déposés en mairie de SAINTE HELENE SUR ISERE du vendredi 21 novembre 2025 à 9h au vendredi 5 décembre 2025 à 19h et sera consultable aux jours et horaires habituels d'ouverture de la mairie. Le dossier pourra également être consulté sur le site internet de la commune.

Monsieur le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public afin de recueillir ses observations en mairie de SAINTE HELENE SUR ISERE : le vendredi 21 novembre 2025 de 9h à 12h et le vendredi 5 décembre 2025 16h à 19h. Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être consignées par toute personne intéressée :

- directement sur le registre en mairie,
- par mail à l'adresse suivante : A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur : secretariat2@stehelenesurisere.fr
- par correspondance adressée en Mairie à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au 1 route de la Montagne 73460 SAINTE HELENE SUR ISERE

Le présent avis sera publié dans un journal d'annonces légales et affiché en mairie et sur les chemins concernés par la présente procédure.

478578900

COMMUNE DE
CHAMOIX-SUR-GELON

Avis d'enquête publique
Elaboration du plan local d'urbanisme
Instauration d'un périmètre délimité des abords
de la commune de Chamoux-sur-Gelon
Du lundi 3 novembre au mardi 2 décembre 2025

Par arrêté n°2025/44 du 3 octobre 2025, le Maire de la commune de CHAMOIX-SUR-GELON a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme conjointement à l'instauration d'un Périmètre Délimité des Abords de la commune.

L'enquête se déroulera du lundi 3 novembre 2025 au mardi 2 décembre 2025, soit 30 jours consécutifs. Le siège de l'enquête publique est fixé à la Mairie de CHAMOIX-SUR-GELON, 18 place de la Mairie 73390 CHAMOIX-SUR-GELON.

Monsieur Olivier L'HEVEDER a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Gabriel REY a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le Tribunal Administratif de Grenoble.

La personne responsable du projet est Monsieur le Maire. Toute information relative au projet pourra être demandée à Monsieur le Maire de la commune de CHAMOIX-SUR-GELON.

Consultation du dossier d'enquête publique

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter le dossier :

Sur support papier en Mairie de CHAMOIX-SUR-GELON, 18 place de la Mairie 73390 CHAMOIX-SUR-GELON aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, soit du lundi au vendredi de 9h à 11h. Sur support numérique à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6751/>

Transmission des observations et propositions

Pendant toute la durée de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra faire part de ses propositions et observations : Sur un registre d'enquête publique ouvert au format papier établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire enquêteur et déposé à cet effet à la Mairie de CHAMOIX-SUR-GELON aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle. Sur le registre dématérialisé hébergé sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6751/>

Par courrier électronique adressé à Monsieur le Commissaire enquêteur via le courriel suivant qui lui est spécialement consacré : enquete-publique-6751@registre-dematerialise.fr

Par courrier postal, adressé à Monsieur le Commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Mairie de CHAMOIX-SUR-GELON, à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur, 18 place de la Mairie 73390 CHAMOIX-SUR-GELON

Permanences du Commissaire enquêteur :

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public et recevra les observations relatives au projet, aux jours et heures suivants, en Mairie de CHAMOIX-SUR-GELON :

- Lundi 3 novembre 2025 de 9 heures à 12 heures
- Samedi 15 novembre 2025 de 9 heures à 12 heures
- Mardi 2 décembre 2025 de 9 heures à 12 heures

Suite de l'enquête publique :

Dans les 30 jours à compter de la fin de l'enquête publique et après examen des observations consignées ou annexées aux registres, le Commissaire enquêteur transmettra à Monsieur le Maire son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la Préfecture de la Savoie, et à la mairie de CHAMOIX-SUR-GELON aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, ainsi que sur le site internet de la Mairie de CHAMOIX-SUR-GELON.

A l'issue de l'enquête publique, les projets de Plan Local d'Urbanisme et de Périmètre Délimité des Abords, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations et propositions du public, du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur, seront soumis à délibération du conseil municipal de CHAMOIX-SUR-GELON pour approbation.

Le Maire,

Alexandre DALLA MUTTA

475140100

Plan local d'urbanisme

COMMUNE DE LA
BÂTHIE

Définition des modalités de mise à disposition
du public de la modification simplifiée n°1 du
Plan Local d'Urbanisme

Par délibération du 3 novembre 2025, le conseil municipal de La Bâthie a défini les modalités de mise à disposition du public de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). La modification a pour objet d'adapter le règlement écrit du PLU concernant l'aspect des toitures sur l'ensemble de la commune et la hauteur des constructions dans la zone AUa des Carrons. Cette mise à disposition du dossier aura lieu du **lundi 17 novembre 2025 à 8h30 au jeudi 18 décembre 2025 à 12h00**, en mairie de La Bâthie, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, à l'exception des jours fériés.

Cette délibération est affichée et peut être consultée en mairie de La Bâthie à compter du 07 novembre 2025 et ce jusqu'à la fin de la mise à disposition, soit le 18 décembre 2025.

478505600

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (moins de 90000 euros)

CENTRE HOSPITALIER VALLÉE DE
LA MAURIENNE

Avis d'appel public à la concurrence

M. Florent Chambaz - Directeur Général
Site de Saint Jean de Maurienne
179 rue du Docteur Grange
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 20 60 57
mél : correspondre@aws-france.com
web : <https://www.chvm.fr>
SIRET 26730013500014

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Santé;
L'avis implique un marché public

Objet : Restructuration de la cuisine du CHVM, site de Saint Jean de Maurienne - marché de prestations intellectuelles - 'Contrôle technique' et 'coordination sécurité et protection de la santé'

Référence acheteur : 2025-PI- CHVM001

Type de marché : Services

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Code NUTS : FRK27

Durée : 20 mois.

Classification CPV :

Principale : **71631300** - Services de contrôle technique de bâtiments

Complémentaires : **71317210** - Services de conseil en matière de santé et de sécurité

Forme du marché : Lot N° 1 - Contrôle technique - CPV 71631300

Contrôle technique des bâtiments

Lot N° 2 - Coordination sécurité et protection de la santé - CPV 71317210

Coordination sécurité et protection de la santé

Conditions de participation

Critères : renvoi au R.C.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Dépôt dématérialisé : Actif

Remise des offres : 28/11/25 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 04/11/25

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <https://aggysoft.marches-publics.info/>

478450300

DÉCISIONS DES TRIBUNAUX

Divers

DÉCLARATION D'ABSENCE

Par jugement du 26 septembre 2025, le Tribunal Judiciaire de Chambéry :

- Constate que Monsieur Jacques Maurice BOISSON, né le 14 janvier 1935 à Saint-Chamond (42402) a cessé de paraître au lieu de son domicile ;

- Déclare l'absence de Monsieur Jacques Maurice BOISSON ;

- Dit que les extraits du présent jugement devront être publiés conformément à l'article 127 alinéa 1 du Code Civil et selon les modalités prévues à l'article 123 du Code Civil dans un délai de 6 mois à compter du jour du présent jugement ;

- Ordonne les transcriptions prévues à l'article 127 alinéas 2 et 3 du Code Civil."

477962200



Marchés publics

Agir en Proximité

pour les acheteurs Publics et Privés

Publication des procédures

Plateforme de dématérialisation

